

Association de Gestion de la Maison des Familles

Le Figuier



Compte rendu du Conseil d'Administration du

21 mars 2019

Présents : Anne BARRAULT, Paul BUSIN, Michel CARTRON, Aurore CHARLES, Sébastien GARAUD, Michelle MAUGÉ, Maria MORIER, Martine PHILIPPE, Françoise TRELLU, Maryse TUDOUX.

Excusés : Martine HERAULT, Michel MAROLLEAU, Clotilde SOULARD.

Absents : Elisabeth CHARRIAU, Laurence SOLTNER.

ORDRE DU JOUR

- ✚ Candidatures et renouvellement du Bureau
- ✚ Suivi de l'expertise judiciaire demandée concernant les fuites
- ✚ Le RGDP et son application à la Maison du Figuier
- ✚ Les premiers chiffres 2019
- ✚ Avancement sur les devis
- ✚ Questions diverses

CANDIDATURES ET RENOUELEMENT DU BUREAU

Les statuts de l'Association prévoient le renouvellement du bureau en cas de démission ou de départ.

Néanmoins il faut penser au renouvellement des membres si nous voulons une continuité sereine au sein de la maison.

Les postes de Président et de Secrétaire seront à pourvoir lors du Conseil d'Administration qui suivra l'Assemblée Générale de 2020.

SUIVI DE L'EXPERTISE JUDICIAIRE DEMANDEE CONCERNANT LES FUTES

L'architecte et tous les entrepreneurs intervenus dans la conception et la construction de la tour d'ascenseur et de la véranda ont été assignés en référé et au fond fin décembre 2018. Suite au référé un expert a été désigné et une expertise judiciaire sera diligentée dans les mois qui suivent.

Pour la procédure au fond le calendrier n'a pas encore été établi.

LE RGPD ET SON APPLICATION A LA MAISON DU FIGUIER

Michel Cartron s'est porté volontaire et a donc été nommé pour être le délégué de la Maison d'Accueil Hospitalière « Le Figuier » lors de la réunion de bureau du 13 décembre 2018.

Son retour sur la réunion qui s'est tenue à Rennes le 14 mars 2019 :

« A l'initiative de la Fédération des Maisons d'Accueil Hospitalières (FMAH) une réunion régionale sur le thème du RGPD a été organisée le jeudi 14 mars 2019 à la Maison d'accueil de Rennes. Etaient représentées les Maisons d'ANGERS (Françoise T et Michel C), de BREST, RENNES, SAINT BRIEUC et la Fédération (Mr DOS SANTOS et le nouveau délégué général Laurent TOUCHARGUES). Cette nouvelle réglementation découle de la nouvelle Directive Européenne relative à la protection des données personnelles. Entrée en application le 25 mai 2018 elle remplace celle de 1995.

Il convient de mettre en œuvre les dispositions en recensant :

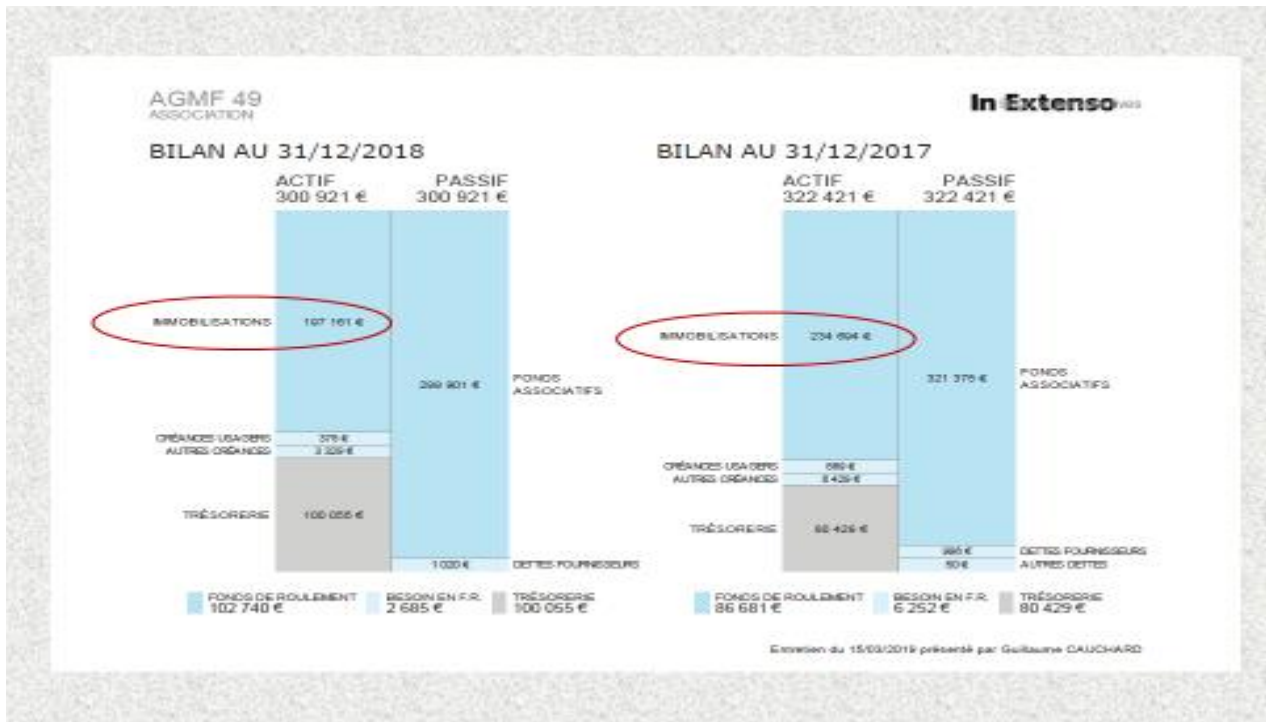
- Les données personnelles que nous « collectons ».
- Les objectifs poursuivis par les opérations de traitement des données.
- Les « acteurs » internes et externes qui traitent ces données ou qui y ont accès.

Il conviendra d'informer les personnes laissant leurs données, sur l'usage qu'on en fera et pour quelle durée elles seront conservées avant leur destruction, (affichage dans les chambres et /ou page dans le livret d'accueil, et/ou mentions sur les factures...)

Le délégué de la Maison d'accueil Hospitalière « Le Figuier » pourra être contacté par les résidents en cas de demande de suppression de données, de rectifications et autre demande. L'adresse mail et/ou un numéro devront être présents sur nos documents à destination des résidents.

Pour la Maison du Figuier, un registre pour chaque item sera constitué concernant la nature des données des personnes accueillies, des bénévoles, des prestataires (*ISI CONCEPT, ADMR...*) qui traitent ces données et le niveau de traitement. »

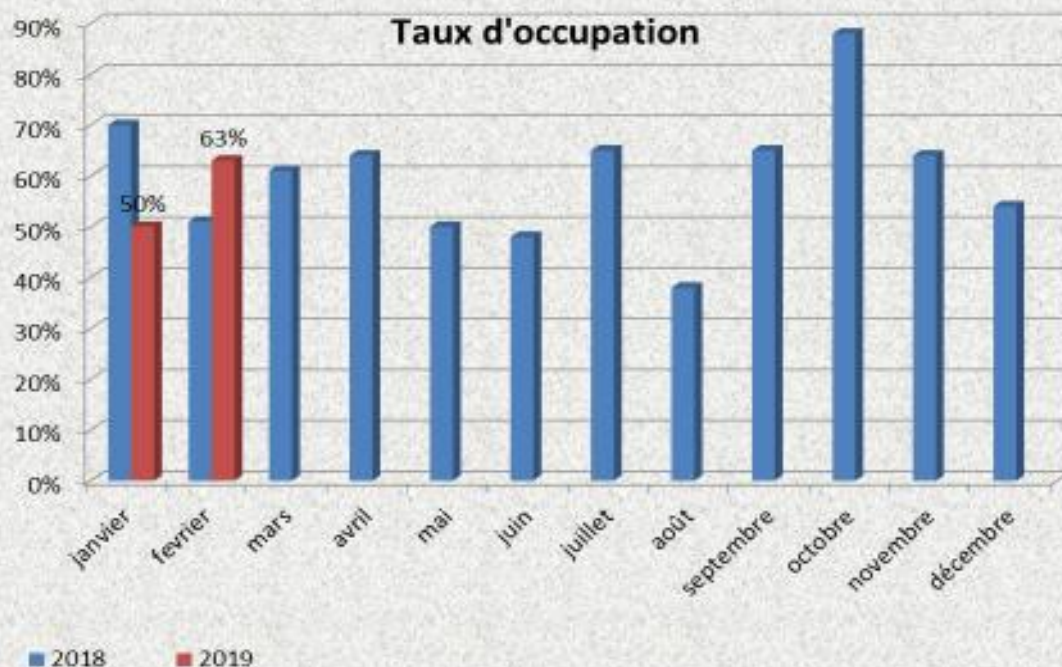
LES PREMIERS CHIFFRES AU 21 MARS 2019



Dotations aux amortissements sur 5 ans

AGMF 49		Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018										
DOTATIONS PREVISIONNELLES SUR 5 ANS												
A partir du 31/12/2018											En euros	
N°	Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'actif	N	Durée	Taux (%)	Amorties 31/12/2018	Dotation 31/12/2018	Dotation 31/12/2019	Dotation 31/12/2020	Dotation 31/12/2021	Dotation 31/12/2022
218400 - Mobilier												
132	LEROY MERLIN EYER CUISINE	01/01/2009	798,00	L	120	10,00	18,90					
133	MEUBLES LOZEAU MOBILIER P CH	12/03/2009	8 823,00	L	120	10,00	992,00	173,90				
134	MEUBLES LOZEAU MOBILIER SALLE A M	12/03/2009	10 899,00	L	120	10,00	1 389,00	240,83				
135	MEUBLES LOZEAU MOB BUREAU	12/03/2009	2 905,00	L	120	10,00	285,00	90,22				
136	MEUBLES LOZEAU MOB CUISINE	12/03/2009	9 930,00	L	120	10,00	903,00	178,09				
137	METRO LINGE DE LIT	12/03/2009	662,00	L	120	10,00	68,21	13,40				
Total Compte: 218400			32 221,00				3 222,11	631,54				
Total Général: Bases: 199			843 227,18				41 971,79	37 699,97	36 628,71	35 984,92	35 244,01	22 055,25

2018	2019	2020	2021	2022	2023
41 971,70	37 699,97	36 628,71	35 984,92	35 244,01	22 055,25





SUIVI DES SOLDES

Année 2018	TOTAL	acomptes reçus	à recevoir	SUIVI
régime général	36 870,00 €			Recu 122€ Recu
acomptes reçus				
30-avr-18		22 996,00 €		
30-avr-18		157,49 €		
21-déc-18		15 041,00 €		
21-déc-18		91,00 €		
total acomptes		38 285,49 €		
solde à recevoir RG			-1 415,49 €	
RSI	220,23		220,23 €	
MSA 53 61 72	171,31		171,31 €	
MSA 79 86	51,39		51,39 €	
MSA 16-17	24,47		24,47 €	
MSA 44-85	407,86		407,86 €	
TOTAUX	37 745,26 €	38 285,49 €	-540,23 €	

AVANCEMENT SUR LES DEVIS

La cuisine

Des rendez-vous sont pris pour faire des devis afin de ré-agencer la cuisine dans les jours qui suivent.

La Maison de RENNES a réaménagé sa cuisine ; nous pourrions nous en inspirer. Une visite au salon de l'Habitat à NANTES est prévue pour y trouver des idées.

Cela a pris plus de temps que prévu mais c'est promis au prochain C.A. nous aurons des projets chiffrés.



Les devis

129 et 179 €

Avec cette table extensible et résistante, il est facile d'organiser de grands dîners. Il suffit d'une personne pour l'étendre et elle laisse beaucoup de place aux chaises puisque les pieds sont uniquement situés aux coins. Taille : 80/120x70 cm 120/180x80 cm



616 €
(4 tables)

14



Les devis en cours

49 €

L'assise rembourrée et le dossier recourbé vous donneront envie de passer un long moment à table. Vous avez le choix entre plusieurs housses lavables en machine. Vous pouvez même en avoir plusieurs pour changer selon vos envies.



784 €
(16 chaises)

15

Composition des tables et des chaises

Plateau : Rallonge: Panneau de particules, placage bouleau, Vernis acrylique teinté, bouleau massif

Piètement: bouleau massif, Pin massif, placage bouleau, Vernis acrylique teinté

Pied : contreplaqué de bouleau, placage bouleau, Vernis acrylique teinté

Les assises des chaises peuvent être déhoussées pour être lavées (*à la main*)

Décision du Conseil d'Administration : les meubles présentés étant jugés de qualité moyenne, il a été décidé de rechercher des meubles de meilleure qualité : pour ce faire un budget global de 4.000 € a été voté.

QUESTIONS DIVERSES

Les 10 ans de l'AGMF

- Les préparatifs avancent.
- Les invitations sont à la reprographie
- Les enveloppes pour un envoi en nombre sont achetées
- La mise sous pli se fera le lundi 8 avril 2019 à 14h30
- Les animations musicales sont réservées

Nous attendons pour le **24 mars dernier délai** le fichier adresses des membres fondateurs et donateurs, des services du CHU

INDEMNITES KILOMETRIQUES

Les frais de déplacement (voiture, train, hôtel, restauration)

Nos propositions décidées en Bureau :

- Repas : 25 €*
- Hôtel : 110 €*
- Indemnités Kms : entre 0,315* et 0,595 cts du km (réf : gouv.fr)

**comparaisons faites avec des tarifs moyens pratiqués par l'association ARAXA*

Décision du Conseil d'Administration :

- Accord pour les repas (25 €) et hôtel (110 €)

- Pour les indemnités kilométriques : appliquer un pourcentage de 60 % des tarifs fixés pour la fonction publique, soit :

Puissance en CV	Gouv.fr	Tx AGMF	Tarif AGMF
4 CV	0,518 €	60%	0,311 €
5 CV	0,543 €	60 %	0,326 €
6 CV	0,568 €	60 %	0,341 €
7 CV et plus	0,595 €	60 %	0,357 €

La séance est levée à 19 h 30

**Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le
2 juillet 2019 à 18 h
dans les locaux de la Ligue**